

DÉLIBÉRATION N° 2021/D584

FINANCES

Envoyé en préfecture le 16/06/2021

Reçu en préfecture le 16/06/2021

Affiché le 16/06/2021

ID : 022-200043677-20210609-D584-DE



COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET PRINCIPAL

BUDGET PRINCIPAL			
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES			
Chap	Libellé	BP 2020	CA 2020
011	Charges à caractère général	17 862 140.20	17 858 737.89
611	Contrat d'exploitation *	14 405 000.00	15 219 522.17
6244	Péréquation transport	1 115 000.00	875 761.82
63512	Taxes foncières	385 000.00	291 170.00
637	Autres impôts (TGAP)	1 060 041.00	890 891.05
012	Charges de personnel	952 200.00	882 671.35
65	Autres charges de gestion courante	6 283 000.00	6 199 457.89
658	Charges diverses de gestion courantes	6 200 000.00	6 133 822.38
66	Charges financières	557 880.00	552 641.34
66111	Intérêts des emprunts	545 000.00	545 727.83
67	Charges exceptionnelles	22 500.00	10 040.20
022	Dépenses imprévues		
042	Dotations aux amortissements	4 568 054.00	4 565 269.62
TOTAL DÉPENSES		30 245 774.20	30 068 818.29

RECETTES			
Chap	Libellé	BP 2020	CA 2020
013	Atténuation de charges	60 000.00	27 640.31
70	Ventes de produits de gest° courante	2 611 000.00	1 824 606.78
703	Ventes de produits résiduels	1 949 000.00	1 330 130.73
7088	Recettes électriques	650 000.00	472 924.05
74	Subvention d'exploitation	115 000.00	43 486.43
75	Autres produits de gestion courante	26 104 000.00	26 681 498.78
751	Contributions des collectivités	12 700 000.00	12 211 177.15
7513	Contributions des clients	5 400 000.00	5 917 777.02
758	Soutiens	5 756 000.00	6 167 066.35
77	Produits exceptionnels	313 000.00	259 547.78
042	Amortissement subvention	1 039 238.00	1 039 221.08
002	Excédent de fonctionnement	3 536.20	
TOTAL RECETTES		30 245 774.20	29 876 001.16

Résultat de fonctionnement 2020	-	192 817.13
Résultat antérieur		3 536.20
Résultat de clôture	-	189 280.93

SECTION INVESTISSEMENT - DÉPENSES			
Chap	Libellé	BP 2020	CA 2020
20	Immob incorporelles (études)	145 000.00	47 370.00
21	Immob corporelles	907 420.00	827 512.19
	<i>Treuil TI VALO</i>		<i>69 000.00</i>
	<i>Aménagement plateforme TI VALO</i>		<i>48 951.10</i>
	<i>Aménag plateforme mâchefers planguenoual</i>		<i>89 000.00</i>
	<i>bennes</i>		<i>77 540.00</i>
	<i>Geotextiles casier E Lantic</i>		<i>107 420.00</i>
	<i>engins roulants lantic</i>		<i>389 600.00</i>
	<i>Aménagement maison de la Nature</i>		<i>21 052.45</i>
23	Immobilisations en cours	2 220 352.00	830 790.83
	<i>Solde construction TI VALO</i>		<i>79 931.10</i>
	<i>Remise à niveau Lantic</i>		<i>118 323.30</i>
	<i>Maison de la Nature</i>		<i>503 916.43</i>
	<i>Généris</i>		<i>125 500.00</i>
16	Emprunts	3 116 200.00	3 116 192.94
020	Dépenses imprévues	616.00	
040	Amortissement subventions	1 039 238.00	1 039 221.08
001	Déficit d'investissement	2 894 899.12	
TOTAL DÉPENSES		10 323 725.12	5 861 087.04

RECETTES			
Chap	Libellé	BP 2020	CA 2020
13	Subvention d'investissement	140 000.00	144 000.00
	<i>Tx Généris solde</i>		<i>40 000.00</i>
	<i>Maison de la Nature</i>		<i>104 000.00</i>
16	Emprunts	5 615 671.12	2 000 000.00
23	Immobilisation corporelles		1 560.00
040	Amortissement des immobilisations	4 568 054.00	4 565 269.62
			-
TOTAL RECETTES		10 323 725.12	6 710 829.62

Résultat 2020		849 742.58
Résultat 2019	-	2 894 899.12
Résultat d'investissement 2020	-	2 045 156.54
Restes à réaliser en dépenses		260 214.50
Restes à réaliser en recettes		
Résultat de clôture	-	2 305 371.04

Equilibre des opérations financières		
Remboursement des emprunts	3 116 192.84	
Amortissement subventions	1 039 221.08	
Amortissement immobilisations		4 565 269.62
TOTAL	4 155 413.92	4 565 269.62
Autofinancement dégagé qui vient atténuer notre déficit d'investissement		409 855.70

Conformément aux dispositions des articles l2121-14 du CGCT, le président quitte la salle au moment du vote du compte administratif. M. Jean-Luc COUELLAN, Vice-président a été alors désigné par l'assemblée délibérante pour procéder au vote du compte administratif.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité, par vote à main levée,

➡ **ARRÊTE** les comptes de l'exercice 2020 conformément aux montants présentés ci-dessous et **AFFECTE** les résultats comme suit :

ARRET DES COMPTES 2020		
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	30 068 818.29	5 861 087.04
Recettes	29 876 001.16	6 710 829.62
Résultat	- 192 817.13	849 742.58

AFFECTATION DES RÉSULTATS		
SECTION INVESTISSEMENT		
Résultat 2020		849 742.58
Résultat antérieur	-	2 894 899.12
Résultat cumulé	-	2 045 156.54
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Résultat 2020	-	192 817.13
Résultat antérieur		3 536.20
Résultat cumulé	-	189 280.93
Virement section d'investissement		-
Résultat reporté	-	189 280.93

POUR EXTRAIT CONFORME
A PLOUFRAGAN, le 09 JUIN 2021

Le Président




Rémy MOULIN

Envoyé en préfecture le 16/06/2021
Reçu en préfecture le 16/06/2021
Affiché le 16/06/2021
ID : 022-200043677-20210609-D584-DE

COMITÉ SYNDICAL N°2/2021

LE 09 JUIN 2021

Convocation du 04 Juin 2021

Nombre de membre du comité syndical : 37

L'an deux mil vingt et un le neuf juin à dix-sept heures trente les membres du comité syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis à PLOUFRAGAN sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales : **Mr Rémy MOULIN**

Délibérations n° 581 à 583

	PRÉSENTS	VOTANTS
Membres titulaires	24	24
Membres suppléants	0	0
Procuration		4
	24	28

Délibérations n° 584 à 591

	PRÉSENTS	VOTANTS
Membres titulaires	23	23
Membres suppléants	0	0
Procuration		5
	23	28

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mr Jean-Yves LOYER

Mr Loïs DROUMAGUET, Percepteur excusé

MEMBRES TITULAIRES			MEMBRES SUPPLÉANTS	
	NOM	PRÉNOM	Présent (e)	SUPPLÉANCE OU PROCURATION
LOUDÉAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE	LE JAN	Yvon	*	
	THOMAS	Gilles		
	DABOUDET	Gérard	*	
	BERTHO	Laurent	*	
	PRESSE	Philippe		
	GORÉ-CHAPEL	Isabelle		Y. LE JAN
LAMBALLE TERRE ET MER	COUELLAN	Jean-Luc	*	
	MOISAN	Éric	*	
	HERCOUËT	Philippe		J-L COUELLAN
	BARBO	Jean-Luc	*	
	ALLAIN	Jérémy	*	
	BERTRAND	Denis		
	GOUEZIN	Alain	*	
	ALLAIN	Marie-Paule		
LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ	GEFFROY	Jean-Michel	*	D.PRIGENT à partir de D584
	PRIGENT	Dominique	*	
	MEURO	Jérémy	*	
	LE VAILLANT	Jean-Paul	*	
SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION	MOULIN	Rémy	*	
	RAOULT	Loïc		
	LE MAÎTRE	Christian	*	
	GALLERNE	Pascale	*	
	PRIDO	Pascal		R. MOULIN
	LE NOANE	Gaël	*	
	RAOULT	Roland	*	
	LAPORTE	Pascal	*	
	GENIN	Chloé		
	LE BUHAN	Didier		R. MOULIN
	SÉRANDOUR	Marcel	*	
	STENTZEL-LE CARDINAL	Stéphanie		
	COSSON	Mickaël	*	
	LOYER	Jean-Yves	*	
	POILBOUT	Corentin		
	LE GUERN	François		
QUELEN	Marcel	*		
DINAN AGGLOMÉRATION	VILT	Gérard	*	
	LAYEC	Claude	*	

KERVAL CENTRE ARMOR

RAPPORT DE PRESENTATION

Compte Administratif 2020

BUDGET GENERAL

1) LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement 2020 atteignent 30 068 818.29 € contre 30 562 848.10 € en 2019, soit une baisse de 1.4%.

En dépenses, les principaux postes budgétaires sont les suivants :

- 611 – Sous-traitance générale : Ce poste budgétaire retrace toute l'activité industrielle du syndicat, poste budgétaire stable (+0.3%) malgré les révisions des contrats. L'activité a enregistré des baisses de tonnage consécutive au contexte sanitaire en mars-avril en raison d'une activité industrielle en berne.
- 6244 - Transport administratif : la péréquation transport allouée aux collectivités a été mise en place au 1^{er} avril 2017 afin d'atténuer le coût du transport pour les collectivités éloignées des sites de traitement.
- 635111 – Taxes foncières –Après un contrôle fiscal en 2018, des taxes foncières sont dorénavant payées sur les installations de traitement en exploitation par des sociétés privées. Sur le site de Générès à Ploufragan, 2 années de taxes foncières ont été acquittées en 2020.
- 637 – Autres impôts et taxes : Il s'agit du reversement de la TGAP (Taxe Générale sur les activités polluantes) collectée sur les sites de traitement (UVE de Planguenoual et ISDND de Lantic) et reversée au service de douanes chargé du recouvrement. Le reversement de cette taxe est basé sur le tonnage de l'année n-1 auquel s'applique la taxe de l'année n.
- 658 – Charges diverses de gestion courante : Ces Dépenses représentent le reversement aux EPCI adhérents à l'euro des soutiens des Eco-organismes et reversement d'une partie de la recette matière que le syndicat perçoit pour le compte de ses EPCI en fonction de leur performance de tri sur la collecte sélective. L'évolution de cet article dépend notamment du niveau des cours de matière et de la connaissance du liquidatif de l'année n-2 au moment de la clôture des comptes.
- 6611 : Les crédits alloués aux intérêts d'emprunts baissent en raison du désendettement de la collectivité.
- 6811 – Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles : Cette dotation reste constante compte tenu du faible niveau d'investissement de la collectivité sur l'année en cours.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent quant à elles à 29 875 971.16 en 2020 contre 30 133 648.37 € en 2019, elles sont stables sur l'exercice.

En recettes, les postes les plus importants sont les suivants :

- 703 – Ventes de produits résiduels : représentent pour l'essentiel les encaissements des revente matière sur la valorisation des déchets issus du tri.
- 708 – Produits des services : correspondent à la recette encaissée de la production électrique générée par l'incinération des déchets et la recette d'une toiture photovoltaïque sur le bâti d'une installation de traitement de déchets par compostage située à Lantic ;
- Les comptes 751 – reprend toutes les contributions des EPCI adhérentes et clients extérieurs pour le traitement des déchets ; Le compte 7513 enregistre toutes les contributions des entreprises privées. Les recettes ont été à la hauteur des crédits budgétaires, moins ambitieux pour 2020 en particulier sur l'installation de fabrication de CSR.
- 758 : enregistre l'ensemble des soutiens des Eco-organismes sur la collecte sélective, lesquels sont reversés à l'euro aux collectivités adhérentes (cf compte 658) ;

Pour la première année, la section de fonctionnement présente un déficit global de 189 280.93 €.

Au cours de l'année 2020, le syndicat a rencontré un certain nombre de difficultés liés notamment :

- Au contexte sanitaire : Lors du premier confinement de mars-avril; l'usine de fabrication de CSR a connu une activité quasi à l'arrêt en raison notamment de la fermeture des déchèteries sur le territoire, du manque d'activité des entreprises (perte estimée sur l'exploitation de l'ordre de 300 000 €). Parallèlement, les exploitants ont sollicité le syndicat la prise en charge de la prime COVID versée à leurs salariés qui ont assuré le service sur les installations de traitement des OMR et de la collecte sélective (36 500 €).
- Compte tenu de la difficulté a écoulé un CSR de qualité sur la ligne de traitement des refus de compostage et du risque incendie qui pèse sur le traitement de ce déchet lié au séchage, la chaîne a été complètement arrêtée, ce qui génère des coûts supplémentaires pour le syndicat.
- Un rappel de taxe foncière de 60 000 € pour l'année 2019 a été régularisé en 2020 sur le site de Générès.
- Après le contrôle fiscal réalisé en 2018 sur le site de Lantic, un rappel de la CFE a été notifié à l'exploitant au titre des années 2015, 2016 & 2018 pour un montant de 45 132€. Ces taxes ont fait l'objet d'un remboursement à l'exploitant en application des dispositions du marché public.
- La péréquation transport versée aux collectivités et financée par la ponction sur les recettes matière à peine à s'équilibrer en raison d'une baisse des cours des RM, perte évaluée à 50 000 € sur les 3 premiers trimestres.

2) LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 5 861 087.04 €.

Hormis le remboursement de son capital d'emprunt à hauteur de 3 116 192.94 €, la collectivité a consacré 1 705 673.02 € à des opérations d'investissement pour l'amélioration et mises aux normes de ses installations de traitement et en la création d'un outil de communication de 545 400 € subventionné à hauteur de près de 50%.

Les recettes d'investissement totalisent 6 710 829.62 €. dont 4 314 353.62 € de fonds propres par le biais des amortissements des immobilisations. 2 nouveaux emprunts de 1 000 000 € chacun, ont été contractés au cours de l'année.

3) L'EQUILIBRE FINANCIER 2020

L'équilibre des opérations financières se présente de la façon suivante

020	Dépenses imprévues	0
1641	Annuités d'emprunts	3 116 192.94
139	Amortissement de subventions reçues	1 039 221.08
	Total dépenses	4 155 413.08
28	Amortissement des immobilisations	4 314 353.62
48	Reprise charges à étaler	250 916.00
	Total recettes	4 565 269.62
	Autofinancement dégagé	409 856.54

L'équilibre financier continue de s'améliorer en 2020 et par là même le déficit de clôture, lequel est ramené en 2020 à 2 045 156.54 € contre 2 894 899.12 en 2019.

Le capital restant dû au 31/12/2020 s'élève à 24 111 952.05 €, représentant ainsi 0.81 des recettes de fonctionnement.

En raison de difficultés conjoncturelles, la section de fonctionnement ne dégage pas suffisamment d'excédent, ce qui ne permet pas de procéder à des virements. Ainsi, le ré étalement d'un emprunt a été privilégié pour améliorer la situation en investissement.

Une étude par un organisme extérieur a été menée en 2020 sur l'ensemble des emprunts pour identifier les produits intéressants à renégocier. Compte tenu des pénalités de remboursement actuarielles, la collectivité ne tirera aucun avantage à renégocier le moindre emprunt.

Néanmoins, l'emprunt 2016-001 de 7 700 000 € du 4 janvier 2016 contracté sur 10 ans servant à financer une partie du process de l'installation de fabrication de CSR a fait l'objet d'une renégociation au 01/04/2021 pour rallonger la durée d'amortissement de 5 ans. Ainsi le capital remboursé trimestriellement sera réduit de 100 000 € par trimestre, soit 400 000 €/an en année pleine, et viendra abonder la section d'investissement pour en maîtriser le déficit à moyen terme.

Le retour à l'équilibre financier de la section d'investissement passera inévitablement par :

- La poursuite de l'augmentation des tarifs d'ores et déjà engagée depuis 2014 ;
- La reprise de l'étalement des charges, un solde de 376 373.74 € reste à reprendre fin 2020 ; La reprise des charges s'éteindra en 2022.
- Des virements de la section de fonctionnement : Ces virements devraient pouvoir être réalisés à compter de 2023 compte tenu d'une diminution substantielle des dotations des amortissements générant ainsi des allègements de charges apportant un nouveau souffle à la section de fonctionnement.

4) GESTION DE LA TRESORERIE

Le syndicat dispose de 2 lignes de trésorerie de 1 500 000 € chacune, contractées respectivement auprès de la Société Générale et la caisse de Crédit Agricole. Une 3^{ème} ligne de 1 000 000 € a été contractée avec la Banque Postale.

Au 31/12/20, le tirage sur les lignes de trésorerie s'élevait à 2 500 000 €.

Parallèlement, au 31/12/20, le solde du 515 faisait apparaître un encours de 523 105 €.

BUDGET ALGUES VERTES

5) LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 455 910.67 € en 2020 contre 515 828.49 € en 2019, soit une baisse de 11.6 %. Cette situation est consécutive à une baisse substantielle des tonnages (peu d'échouage d'algues en 2020).

LANTIC	11 929.42
2019	9 967.74
2020	1 961.68

Des conditions météorologiques ont généré une mauvaise qualité du ramassage et par là même des problèmes d'odeurs. Aussi, afin de rassurer les riverains, une étude sur la qualité de l'air a été réalisée pour un montant de 77 640 € mais n'a pu être subventionnée en raison d'un échéancier de paiement non adapté aux termes de la convention de subventionnement.

Les recettes de fonctionnement totalisent 447 241.90 € contre 576 341.81 €, soit une baisse de 22.4%.

La section de fonctionnement a dégagé en 2020 un déficit de 39 182.09 € auquel vient s'ajouter l'excédent cumulé fin 2019 pour 30 513.32 €.

Le solde de clôture 2020 atteint ainsi – 8 668.77 €.

2) LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement totalisent 300 501.23 € et sont constituées du remboursement d'emprunt et de l'amortissement des subventions d'investissement. Des investissements ont été réalisés à hauteur de 41 433 € pour renforcer la sécurisation du rejet des lagunes eu égard aux afflux massifs des tonnages d'algues sur une courte période et financés par des fonds propres.

Les recettes d'investissement atteignent quant à elles 285 956 € et sont constituées des amortissements des installations de traitement.

Le résultat 2020 s'élève ainsi à -5 178.24 € ; mais compte tenu du résultat 2019 de -9 366.99 ; la section d'investissement de ce budget enregistre un déficit cumulé de -14 545.23 €.

La section d'investissement dégageant de l'autofinancement, le retour à l'équilibre devrait être retrouvé rapidement.

3) L'EQUILIBRE FINANCIER 2020

L'équilibre des opérations financières du budget annexe « Algues Vertes » s'établit de la façon suivante :

1641	Annuités d'emprunts	58 424.24
139	Amortissement de subventions reçues	191 277.00
		249 701.24
28	Amortissement des immobilisations	251 755.00
		255 956.00
	Autofinancement 2020 dégagé	6 254.76

La dette de ce budget est composée d'un seul emprunt dont le capital restant dû s'élève à 408 969.72 €. Cet emprunt s'éteindra en 2026.

Envoyé en préfecture le 16/06/2021
Reçu en préfecture le 16/06/2021
Affiché le 16/06/2021
ID : 022-200043677-20210609-D584-DE